RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 28 janvier, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents: M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, Fréderic BARBIER, M. Etienne GABARD, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Emmanuelle BOUET, Mme Clémence DIGUET, M. Dominique VERDURE M. Jérôme GIRARDEAU

Absents excusés: Mme Vanessa DESVALLON

Secrétaire de Séance :

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

1. **DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 90 € à l'ADAPEI de Maine et Loire, 521 € pour les restos du cœur, et de 840 € pour l'Entente Sportive du Puy-Vaudelnay.

2. COTISATION AMF 2019:

Le conseil municipal donne son accord pour d'adhésion à l'Association des Maires soit la somme de 221.40 €.

3. ETUDE DU BUDGET 2019:

Monsieur le Maire présente un projet du budget 2019. Il sera finalisé lors de la prochaine réunion du conseil.

4. PRIME AUX AGENTS:

L'indemnité des agents sera revue lors d'un prochain conseil. Monsieur le maire propose une indemnité mensuelle au lieu d'annuelle. Nous devons nous renseigner sur cette possibilité.

5. <u>DEMANDE DE SUBVENTION DETR :</u>

Le conseil municipal a décidé de faire faire l'isolation de la garderie, un devis a été établi pour une somme de 20000 €. Une demande de subvention au titre de la DETR va être faite.

6. **POINT SUR LES TRAVAUX :**

- Les travaux de restauration du pignon de l'église sont commencés.
- Un diagnostic ainsi que des devis vont être demandés pour l'isolation phonique de la salle des fâtes
- Les travaux de restauration du pignon de l'église sont commencés.
- Un diagnostic ainsi que des devis vont être demandés pour l'isolation phonique de la salle des fêtes.

7. TARIFS CANTINE SCOLAIRE:

A compter du 1 janvier 2019, les tarifs de la cantine scolaire seront de :

- Pour les élèves : 3 € au lieu de 2.85 € (au 1.01.2018)
- Pour les institutrices : 3.50 €

E. GABARD

- Pour les personnes extérieures à l'école : 3.80 € au lieu de 3.50 (au 1.01.2018)

8. **QUESTIONS DIVERSES:**

- La galette du personnel aura lieu le mardi 29 janvier à 18 h 30.
- Une réunion concernant le PLui, aura lieu le jeudi 31 janvier 2019 à 17 h à la salle des fêtes
- Un cahier de doléance est à disposition des habitants jusqu'au 15 février 2019.
- La réunion publique « participation citoyenne » en partenariat avec la gendarmerie aura lieu le vendredi 1 février 2019 à 20 h à la salle des fêtes.
- Mme Laëtitia Saint Paul, députée se rendra le 25 février 2019 à Saint Macaire de 10 à 12 H.
- Des renseignements sur la fibre optique, sont consultables sur le site anjou numérique. La commune pourrait en bénéficier en 2020.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 26 février 2019 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

| G. TAILLEE | M. JAUDOUIN | F. BARBIER |
|-------------------------|-------------|--------------------|
| V. DESVALLON Absente | J.GIRARDEAU | E. BOUET |
| C. DIGUET | D. VERDURE | P. MONTAS-GODINEAU |
| | | |